ROUBAIX

AUJOURD'HUI

— 28 novembre 1899 (8 Frimaire. An 108 de la République), 332e jour de l'année. 67e jour de l'automne. Lever du soleil, 7 h.30. coucher, 4 h. 06

BULLETIN METÉOROLOGIQUE. — Résumé des observations météorologiques faites à Lille, le 27 novembre, à 2 heures du soir :

Pression barométrique : 770 m m. — Température maxima : 9 ; minima : 2. — Humidité : 0.82. — Etat du ciel : couvert. — Direction et force du vent : O.N.-O. faible.

Temps probable : pour aujourd'hui, incertain ; pour demain, incertain.

MAIRIE. — Le Maire ou l'un des Adjoints reçoit à l'Hôtel-de-Ville, de 3 à 5 heures.

BAINS MUNICIPAUX, rue de Rome. — Bains depuis 0 fr. 20 jusqu'à 1 fr. 25.

Fermés à midi.

MARCHE AU BETAIL. — Rue de l'Abattoir, à 2 h.

MARCHÉS. — Grande-Place et place de la Liberté.

LABORATOIRES MUNICIPAUX. — A l'ancien Collège. Ouvert tous les jours, pour les analyses. S'adresser au secrétariat de la Mairie.

BIBLIOTHÈQUES, COLLECTIONS D'ÉCHANTILLONS ET DESSINS ARTISTIQUES. — A l'Ecole nationale des Arts industriels, rue de l'Ermitage, 6, ouverte le 9 h. à 9 h. du soir.

COURS PUBLICS. — Langue anglaise, cours de demoiselles, 1re, 2e et 3e années, de 6 heures à 7 heures 1/2 du soir.

Cours de jeunes gens, 1re, 2e, 3e années, de 8 h. à 9 h. 1/2 du soir.

Langue allemande, 2e cours, de 8 heures à 9 heures 1/2 du soir.

Comptabilité et arithmétique commerciale, cours de 2e année de 8 heures à 9 h. 1/2 du soir.

La Coopérative « La Paix » a vendu près de deux millions de pains en une année. La vogue de cette Société ouvrière s'explique ainsi : elle vend des marchandises de toute première qualité et elle distribue des bénéfices importants à ses membres.

La Ste-Cécile à la Grande Harmonie. — Hier, la fête de Ste-Cécile a été joyeusement célébrée par notre société municipale ; à midi et au lieu à St-Martin, une exécution véritablement artistique, au cours de laquelle nous avons pu entendre le poème symphonique de St-Saëns, « Phaeton », — « Thaïs » de Massenet, et « Cavalleria rusticana » de Mascagni.

Après la traditionnelle promenade en ville une touchante cérémonie, dont le héros était M. Henri Deleporte, a eu lieu au parvis St-Martin.

La Grande Harmonie fêtait le 50e anniversaire de la présence de M. Deleporte à la Grande Harmonie.

Après lui avoir remis une médaille commémorative et un bouquet, M. Catteau a prononcé un remarquable discours que nous regrettons de ne pouvoir publier, faute de place.

Notons qu'au cours de son discours, l'orateur a rappelé que c'était la quatrième fois que la Société était appelée à célébrer un quinquantenaire : André Parent, Henri Longuépée, Louis Deleporte et Henri Deleporte.

Il a rappelé que l'autorité supérieure était disposée à récompenser, par une distinction spéciale, le zèle des musiciens qui sont depuis : 0 ans et plus dans les sociétés musicales : six d'entre nous, dit M. Catteau, ont plus de 30 ans de services et beaucoup d'autres sont prêts à les atteindre.»

M. Henri Deleporte, très ému, remercie en quelques mots charmants et le champagne circule bientôt.

A 5 heures, tous les musiciens étaient réunis dans un banquet servi d'une façon remarquable, où se trouvaient environ 140 convives.

M. Hervé Milbéo, adjoint au maire, présidait, entouré de MM. Catteau et Koszul.

Parmi les invités : M. Bourbon, inspecteur primaire, Delattre, chirurgien des Pompiers, Meyer, compositeur, Hubert, commandant des pompiers, des membres honoraires, la presse, etc.

Au dessert la série des toasts est ouverte par M. Henri Catteau, vice-président, qui porte un toast à M. Milbeo, et l'assure, aux acclamations de l'auditoire, de tout le dévouement de la Grande Harmonie à l'administration municipale ; un vivat est chaleureusement bissé.

M. Milbeo répond par le discours suivant :

« Au nom de l'Administration Municipale de Roubaix que je représente à ce banquet, je suis heureux de vous adresser, Messieurs et chers concitoyens, nos remerciements et nos souhaits de prospérité.

Chaque année marque pour la Grande Harmonie des succès nouveaux et toujours plus éclatants.

En 1899, vous avez recueilli les applaudissements et les marques de sympathie du peuple anglais, auprès de qui vous avez victorieusement établi que si Roubaix était une ville de travail, d'industrie et de labeur, elle était également une ville amie des arts, où l'on était en honneur la grande et belle musique.

Aux lauriers que vous rapportent de semblables excursions d'agrément vous ajouterez en 1900, nous en sommes certains, les récompenses qui vous attendent dans les importants concours où vous voudrez certainement paraître.

Je lève mon verre à vos succès futurs, au nom de la population toute entière dont le désir sincère est de vous applaudir le plus souvent possible: à M. Koszul et à M. Henri Catteau.

Je vous invite à chanter un vivat à votre dévoué président.

M. Catteau a remercié Milbeo et la société des sentiments qui viennent de lui être exprimés.

Une promenade-vivat est ensuite organisée en l'honneur de M. Koszul que cette démonstration émotionne fortement, il en remercie vivement l'assistance, et dit qu'il compte sur le dévouement de tous pour obtenir la année prochaine, à Paris une exécution de tous les éloges.

M. Bernard, sergent-major porte un toast aux sapeurs-pompiers et aux invités.

M. Hubert répond, en assurant la Grande-Harmonie de l'amitié qui les unit et offre un bouquet de fleurs à M. Deleporte, le cinquantenaire, qui se trouve à la table d'honneur.

M. Schiller, salue MM. Lesur, Veran et Bou, de la presse locale et propose un toast en leur honneur.

MM. Lesur, de l'*Egalité*, Véran et Bou, ont répondu dans des allocutions très applaudies.

Après la lecture des télégrammes et cartes de félicitations, deux médailles sont remises à Alfred Turbelin et Lesur, qui ont 25 ans de présence dans la société.

M. Catteau remercie ensuite les Anglais et les Français, qui ont été les artisans du voyage en Angleterre, et en particulier MM. Cire, Duforest, Pollet, Henri Facq.

Toute l'assistance s'y associe de tout cœur et applaudit M. Henri Facq, qui, dans un discours plein d'humour raconte l'impression produite par la société en Angleterre.

Un télégramme de félicitations est envoyé à Londres.

Puis un concert charmant succède au banquet, et la fête s'achève gaiement, à une avancée de la nuit.

G. L.

Constitution d'un syndicat d'ouvriers chaudronniers en fer. — Hier soir, à cinq heures, a eu lieu à l'estaminet Gustave Blondel, rue de Tourcoing, une importante réunion d'ouvriers chaudronniers en fer. Le but de la réunion était la constitution d'un syndicat ouvrier.

Notre collaborateur, le citoyen Liévin Bailleul, conseiller municipal, dont le concours avait été demandé, assistait à la réunion. Il a, pendant une heure, dans une amicale causerie, parlé des bienfaits du syndicat. Il a expliqué les raisons qui obligeaient les ouvriers, conscients de leurs devoirs, d'y adhérer.

Plus de cent adhésions ont été recueillies et tout fait croire que d'ici quinze jours tous les ouvriers chaudronniers feront partie du syndicat qui va fusionner avec celui de la métallurgie.

Une commission provisoire de cinq membres a été nommée. Elle va s'occuper des détails d'organisation intérieure et d'une nouvelle réunion qui se fera incessamment.

A tous les points de vue, la journée d'hier sera profitable aux ouvriers de la chaudronnerie. L'élan est donné et avant peu ils démontreront aux ouvriers des corporations similaires qu'il est indispensable, pour la sauvegarde de leurs intérêts, de se pénétrer de cette devise : l'Union fait la Force !

Attaque nocturne. — Dans la nuit de dimanche à lundi, en rentrant à son domicile, le nommé François Davain, âgé de 47 ans, fileur, demeurant place Faidherbe, 1, a été attaqué par une bande d'individus qui après l'avoir dépouillé de son pardessus, de sa montre, de son porte-monnaie, et lui avoir déchiré ses vêtements, le rouèrent de coups.

Le blessé, qui a la tête fort endommagée, après avoir reçu les soins de M. le docteur Dupré, a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

Arrestation d'une voleuse. — Dimanche matin, la nommée Estelle Delbuy, âgée de 28 ans, journalière, demeurant rue Sainte-Eleuthère, a été mise en état d'arrestation, sous l'inculpation d'escroqueries, commises au préjudice de divers commerçants de la ville.

Elle a été écrouée au poste du 3e arrondissement, puis conduite, hier matin à la maison d'arrêt de Lille.

Arrestation d'un expulsé. — Le nommé Gustave Driessens, âgé de 32 ans, demeurant rue des Longues-Haies, a été arrêté pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Bris d'objets mobiliers. — Le nommé M., Achille, âgé de 22 ans, a été mis en état d'arrestation, pour ivresse et bris d'objets mobiliers, rue de Condé, impasse Vroman.

Carreaux brisés. — Le nommé Ernest J..., âgé de 20 ans, qui était ivre, a brisé des carreaux, rue St-André.

Il a été l'objet d'une contravention.

Port d'arme prohibée. — Le nommé Jean-Louis B..., demeurant à Wattrelos, s'est rendu coupable de tapage injurieux et a été mis en état d'arrestation.

Fouillé au poste, il a été reconnu coupable de port d'arme prohibée.

Les ivrognes. — Gustave G..., demeurant à Wattrelos, qui était ivre, s'est couché sur la voie publique, rue Jeanne d'Arc, procès-verbal lui a été dressé.

— Léonard D..., âgé de 32 ans, demeurant à Roubaix, a été l'objet d'une contravention pour ivresse et tapage injurieux, rue de la Redoute.

Les rentes des travailleurs. — Le 25 novembre, un accident est survenu chez Motte et Delescluse, boulevard de Belfort.

Le nommé Roussel Achille, teinturier, âgé de 64 ans, demeurant rue Joudroy, 1, s'est brûlé le front par rejaillissement d'eau bouillante d'un bac de teinture.

Le docteur Dubar a déclaré quelques jours d'incapacité de travail.

— Un accident est survenu chez Vandeerux Emile, rue Branle le 25 novembre.

Le nommé Galand Emile, homme de peine, 54 ans, demeurant Boulevard de Beaupaire, 258 ter, s'est fait un effort aux reins en soulevant un sac de produits.

Le docteur Lepers a déclaré 8 jours d'incapacité de travail.

— Un accident de travail est survenu chez Vandenhende et ses fils, boulevard Gambetta.

Le nommé Hoys Guillaume, peintre, demeurant rue de France, a reçu des brûlures à la figure par de la cire enflammée.

Le docteur Bernard a déclaré 8 jours d'incapacité de travail.

— Le 24 novembre, un accident est survenu à la Société anonyme de Roubaix, rue du Curoir.

Le nommé Arthur Hollebecq, profession rattacheur, âgé de 18 ans, demeurant rue de Condé, 58, a eu la tête complètement entamée par une colonne et un chariot de teinturier. Il en est resulté une commotion cérébrale avec contusion de l'oreille.

Le docteur Picquet a déclaré 15 jours de repos.

— Le 24 novembre, un accident est survenu chez Mme Vve Brouvaye-Fabin, rue Dupuis.

Le nommé Simens Arthur, teinturier, âgé 22 ans, demeurant rue Darbo, 126, s'est brûlé l'avant-bras gauche par de l'eau bouillante.

Le docteur Carette a déclaré 8 jours d'incapacité de travail.

— Un accident est survenu chez Mme Vve Henri Vandamme, rue du Luxembourg, le 23 novembre.

Le nommé Leduc Désiré, journalier, demeurant rue de la Rosse-aux-Chênes, 115, s'est fait une piqure à la main en levant un bidi.

Le Dr Isbecque a déclaré 8 jours d'incapacité de travail.

— Le 25 novembre un accident de travail est survenu chez Carette Dubureq, rue d'Halle, 87.

Le nommé Willet Louis, charretier, demeurant rue Epeule, cour Destousseaux, en conduisant sa voiture est tombé de son siège ; il en est resulté une contusion du pied droit et de la main.

Le docteur Ballenghien a déclaré 20 jours d'incapacité de travail.

— Un accident de travail s'est produit le 25 novembre, au tissage de M. Pottier, rue de l'Alma, 116.

Le nommé Bendaux Marius, tisserand, âgé de 15 ans, demeurant rue de Carrigny, 150, en mettant la navette dans son métier, s'est contusionné l'extrémité de l'index de la main droite.

Le docteur Dispa a déclaré 15 à 20 jours d'incapacité de travail.

Théâtres et Concerts

Au théâtre Couvreur, dont la salle était archi-comble, immense succès pour la deuxième de la LÉGION ÉTRANGÈRE, où Mesdames Henriot, Frank-Redile, Bracco, Adrienne, Durseen et Duquennoy, MM. Angelo, Moitel, Couvreur, Germain père et fils, Lepersyn, Destar, ont remporté le meilleur succès.

François les-Bas-Bleus qui n'avait pas été joué depuis 15 à 16 ans a permis d'applaudir Mesdames Lejeune, Bracco, Henriot, MM. Carenaux, Berclé, Couvreur, Germain, Moitel, Destar etc., qui ont enlevé cette opérette dans un gros triomphe.

Une mention spéciale à l'orchestre qui a été parfait, sous la direction de M. Lejeune, et aux machinistes qui se sont déployés avec zèle pour écourter les entractes.

— A l'Hippodrome, Mesdames Marie Laurent et Renée de Poutrey, du Gymnase, ont obtenu un gros succès dans MARTYRE. Tous les rôles étaient bien tenus et les applaudissements n'ont pas fait défaut.

— Le concert de l'Association Symphonique auquel un public restreint assistait, a été vraiment superbe.

Une harpe chromatique avait été ajoutée à l'orchestre, qui le complète, très heureusement.

L'ouverture de « Phèdre » a été enlevée d'une façon magistrale, sous l'habile direction de M. Koszul.

Mlle Céline Richez, une jeune et remarquable pianiste, au jeu sûr, au doigté parfait, qui met beaucoup de style dans l'observation des nuances, a été l'objet d'une chaleureuse ovation.

Nous adressons à M. Koszul toutes nos félicitations pour cette remarquable audition.

G. L.

LE ROI DES CAFÉS

ADOPTÉ PAR L'ARMÉE

Le plus hygiénique, le plus économique qualité extra, mélange spécial. Médaille d'or.

En vente, gros et détail : 68, rue de l'Epeule, et 206, rue des Arts, Roubaix.

ETAT CIVIL DE ROUBAIX

du 27 novembre 1899

NAISSANCES. — Léon Mogart, rue St-André, 30. — Marie Gueno, rue du Fontenoy, 23. — Marcel Denis, rue Bernard, cour Verkindre, 7. — Germaine Mait, rue Dagueneau, impasse Ribart, 7. — Georges Honore, rue Coubet, 3. — Denise Boulanger, rue St-Roch, 7. — Louis Baillin, rue Blanchemaille. — Eugène Hasbrouck, rue Blanchemaille. — Achille Delcoigne, rue Blanchemaille. — Edouard Beyaert, rue Decrème, cour Cordron, 5. — Léonie Vander Brugghe, cour Bayart, 20. — Marcel Lévin, rue de Wasquehal, 4.

DÉCÈS. — Augustine Cousaert, 70 ans, rue l'Alouette, cour Lepers, 2. — Eugène Dubar, 2 jours, rue de l'Epeule cour Delobel, 42. — Anna Claeys, 10 mois, rue Thècle, 27. — Lucienne Yserbit, 17 jours, rue Blanchemaille

---

TOURCOING

BRUTALITÉS

D'UN VÉRIFICATEUR DES DOUANES

Dimanche dernier, vingt jeunes gens de Lens, ouvriers mineurs, étaient arrêtés à la visite, en gare de Tourcoing, par les agents des douanes.

Ils étaient accusés d'être porteurs d'effets de drap, de provenance belge.

En attendant la vérification de leurs vêtements, les jeunes gens furent enfermés dans la salle d'attente.

Au bout d'un certain temps, ne voyant pas de surveillance autour d'eux, nos mineurs, trouvant le temps long, ouvrirent au moyen d'un canif la porte donnant accès sur les quais, traversèrent la voie, ouvrirent la porte de la salle des Pas-Perdus, par le moyen précédemment indiqué, et enfin prirent leur vol à travers la ville.

La douane s'étant aperçu, de l'évasion, se mit à la poursuite des fugitifs, et réussit à s'emparer de 7 à 8 délinquants, qui furent ramenés au poste des douanes.

M. le vérificateur Couturier furieux de la désinvolture avec laquelle des innocents prisonniers le quittaient, se vengea, sur l'un d'eux, Desiré, âgé de 14 ans, qu'il brutalisa de telle façon, que quelques conseillers municipaux de Tourcoing présents à la scène protestèrent, contre la conduite de ce trop bouillant fonctionnaire.

Nous avons l'espoir qu'une enquête ouverte par l'administration des douanes, amènera au sévir Couturier, une admonestation, qui lui enlèvera désormais toute velléité de violence.

Nous souhaitons encore, que des ordres soient donnés, pour qu'on agisse désormais avec plus de modération à l'egard des voyageurs.

Une chute grave. — Une jeune fille de 20 ans, Mlle Jeanne Desrumeaux, doublieuse, demeurant rue d'Anvers, 22, était depuis quelque temps sujette à de fréquents évanouissements.

Hier matin, des ouvrières de l'établissement Dewavrin-Crombez fils, où elle travaillait, ont retrouvé la pauvre jeune fille sans connaissance au pied d'un escalier.

M. le docteur Decherf, appelé en toute hâte, a constaté que la malheureuse portait à la tête des contusions multiples, qui associées à un écoulement par le nez et l'oreille gauche, faisaient supposer une fracture du crâne.

M. Decherf n'a pu se prononcer sur son état.

Les rentes des travailleurs. — Le 27 novembre, un accident du travail est survenu chez Mullat-Desurmont fils, rue St-Pierre.

Le nommé Henri Barbieux, profession de tisseur, âge de 17 ans, demeurant à Mouscron, a eu le majeur droit pris entre la roue du chariot et le rail.

Le docteur Duquenloy a déclaré 10 jours d'incapacité de travail.

— Un accident de travail est survenu chez Duvillier-Watline, filateur rue du Tilleul.

La nommée Hiltrop Octavie, profession, rattacheuse, âgée de 24 ans, demeurant rue Christophe-Colomb, 27.

En balayant dans ses métiers est tombée à la renverse et s'est fait des contusions aux reins.

Le docteur Boulanger a déclaré 6 jours d'incapacité de travail.

La Ste-Cécile à l'Orphéon des Travailleurs. — Dimanche dernier, l'orphéon des travailleurs, célébrait la fête de Sainte-Cécile.

Le dimanche précédent, l'orphéon avait donné une sérénade à son distingué président, M. Gérard.

Ce jour, les orphéonistes se sont rendus chez leur directeur, M. César Laurens, compositeur, demeurant 121, rue de Flandre, à Roubaix.

Après l'exécution du chœur « La Revanche », M. Cornut-Gentille, au nom de l'orphéon, souhaite la Sainte-Cécile à M. Laurens, le remerciant de son dévouement, il lui a remis en même temps qu'un bouquet, un magnifique service de table.

Le jeune et distingué chef très ému a remercié en quelques paroles.

A deux heures les orphéonistes au nombre de cent, se sont réunis pour un banquet qui avait lieu au café de la Presse, siège de la société.

Ce banquet auquel tous les convives ont fait honneur, était servi par M. Malegeot, propriétaire du café de la Presse, à qui nous adressons nos félicitations pour la façon remarquable dont il l'a servi.

L'*Echo* était représentée par notre collaborateur M. Lesur.

Au dessert un vivat a été chanté en l'honneur de notre journal.

Notre collaborateur a remercié en quelques paroles, assurant l'orphéon, l'appui de l'*Echo* en toutes circonstances.

La soirée s'est terminée par un bal fort animé, dont l'éclat était rehaussé par la présence de nombreuses et gentilles jeunes filles.

A propos de la contamination du Canal de Roubaix et de l'Embranchement de Tourcoing

On nous écrit :

Il y a quelques semaines je voyais figurer dans votre estimable journal les doléances d'un pêcheur à la ligne concernant l'odeur infecte que dégagent les eaux de ce cours d'eau. Voulant me rendre compte par moi-même je me suis rendu sur la berge des deux canaux et j'y ai malheureusement constaté que les observations émises étaient encore au-dessous de la vérité.

En effet, le long du canal de Roubaix et depuis la bifurcation jusqu'au pont du Halot, les eaux dégagent des odeurs pestilentielles, insupportables pour les riverains et pour les nombreux promeneurs et pêcheurs : on se croirait à Lille le long du quai de la Basse-Deûle ce n'est pas peu dire !

Vers la jonction, les pierres du tales sont recouvertes d'une couche d'un noir verdâtre comme en laisserait du purin ; bien plus, une ménagère du quartier me fit remarquer que depuis quelques mois, elle et ses voisines avaient beau laver et frotter leurs vitres; elles sont toujours, dit-elle, recouvertes d'une buée qui les rend noirâtres. Si les vitres se salissent, n'en est-il pas ainsi des bronches, des poumons des pauvres riverains qui s'empoisonnent lentement sans s'en douter.

Un autre habitant du quartier me dit qu'il ne pouvait plus avoir aucune conserve chez lui depuis quelques mois. Le beurre, la graisse de cuisine devenaient rances au bout de quelques jours ; la viande sent des le lendemain.

Pourquoi ne pas prendre des mesures énergiques dès maintenant, pendant que le mal est encore réparable ? Si on n'y prend garde, si on ne prend pas de suite des mesures énergiques on pourrait s'en repentir pour bien des raisons !

La contamination des eaux empoisonne le poisson qui va disparaître rapidement, et les nombreux pêcheurs à la ligne n'auront plus qu'une ressource, aller porter en Belgique l'argent qu'ils ont gagné et qui ne devrait pas sortir de Tourcoing puisqu'on a ce qu'il faut sur place, un canal bien poissonneux.

Les eaux infectes rendent le poisson malade, il remonte à la surface pour respirer bien péniblement ; des passants, des enfants des braconniers le ramassent en grande quantité. C'est par paniers, cuvettes et seaux que jeudi et vendredi derniers les riverains enlevaient le poisson près du viaduc. Ces braves gens ne supposent pas les dangers auxquels ils s'exposent en employant ces poissons pour leur nourriture. Si M. l'Inspecteur des denrées alimentaires pouvait se prononcer après avoir vu ces poissons, il ne manquerait pas de dire qu'on doit les jeter.

Mettant de côté les considérations ci-dessus, autrement dit les récriminations des pêcheurs à la ligne qui sont navrés et qui protestent toujours par la voix de leurs syndicats, n'y aurait-il pas lieu de penser aux épidémies ?

Que les commissions d'hygiène des deux villes se décident à se rendre sur les lieux et à constater ; qu'elles veulent bien songer aux terribles conséquences d'une épidémie dans un quartier populeux ou le fléau trouverait le moyen de se développer avec la plus grande facilité ; que surtout elles disent bien haut qu'on ne peut utiliser impunément ces poissons pêchés ou plutôt ramassés à la surface. Elles rendront ainsi les plus grands services.

Il est enfin une troisième catégorie de personnes qui devraient joindre leurs énergiques protestations à celles des pêcheurs syndiqués et à celle des commissions d'hygiène, ce sont les propriétaires riverains. S'ils habitent eux-mêmes le quartier, ils peuvent y devenir malades ; s'ils louent leurs propriétés, celles-ci vont perdre de leur valeur car bientôt on fuira les maisons voisines d'un canal dont les eaux sont puantes, comme à Lille on fuit le voisinage du quai de la Basse-Deûle.

Là, depuis longtemps déjà, on étudie les moyens d'empêcher un mal qui existe, qui est permanent. Ici, pendant qu'il en est temps encore, que tous ceux qui y ont intérêt élèvent la voix et jettent le cri d'alarme.

Que les pêcheurs syndiqués protestent par la voie de leurs syndicats ;

Que les pêcheurs non syndiqués se rallient à leurs camarades pour joindre leurs protestations aux autres ;

Que les riverains protestent ;

Qu'enfin toutes les autorités compétentes : les Conseillers municipaux, les Conseillers d'arrondissement, les Conseillers généraux, les députés protestent également.

L'Administration préfectorale alors prendra des mesures pour éviter un pareil état de choses ; elle ne voudra plus qu'on alimente le canal de Roubaix et le canal de Tourcoing avec les eaux empoisonnées et pestilentielles de la Deûle.

Telles sont les réflexions d'un pêcheur à la ligne.

« Un pêcheur à la ligne ! va-t-on s'écrier... Qu'est-ce cela ? Un paria ou un paria dont on se moque aujourd'hui, mais qu'on applaudira peut-être demain, puisque le premier avec ses confrères il a jeté le cri d'alarme.

Concernant l'embranchement du Canal de Tourcoing, l'administration locale pourrait prendre une mesure des plus salutaires, laisser couler par exemple 24 à 36 heures dans la partie inférieure du canal dite « cul-de-sac » une quantité d'eau potable suffisante pour constituer un léger courant dans le canal de Roubaix et emportant pour cet excès de débit les eaux contaminées.

Les eaux sont absolument corrompues de même celles de l'embranchement jusqu'au pont du Halot derrière le Lycée. La continuation montre et si on n'oppose pas de suite un courant d'eau saine et claire, dans quelques semaines l'œuvre de destruction aura achevé son œuvre pour toujours.

Théâtre Alexandre. — C'est devant une salle comble qu'a été donnée hier la représentation de *Zaza*.

Nous ne voulons pas analyser ici l'œuvre exquise d'Ambroise Thomas, nous parlerons seulement de l'interprétation qui a été en tous points supérieure.

Nous avons trouvé en Mme Vaillant-Couturier la grande artiste que nous espérions ; elle a donné à Mignon toute la grâce ingénue, la tendresse, le charme douloureux que comportait le rôle.

Sa voix admirable a eu tour à tour des accents de joie et de tristesse qui ont enthousiasmé le public ; près d'elle Mlle Pauline Vaillant-Philine a soulevé des applaudissements unanimes par la perle de ses vocalises savoureuses.

Enfin, M. Vereine a donné au rôle de Wilhelm le relief tout le talent musical qu'il comporte. Tant de drôlerie ne croyait pas y a été mise avec frénésie.

Le reste de l'interprétation a été très satisfaisant.

Nous avons regretté seulement quelques fausses notes de l'orchestre particulièrement au début.

Une somme très bonne soirée qui a été fort goûtée par le public.

MORICES.

ETAT CIVIL DE TOURCOING

du 27 novembre 1899

NAISSANCES. — Maxime Delaere, rue des Postes, 15. — Jeanne Dupuis, rue du Jeu-de-Paume. — Gustave Dutoit, rue de la Bienfaisance. — Georges Dupuis, rue du Dernier-Sou. — Louis, rue Lhomme-Lois. — Véronique Lamblin, rue Dubouchez, 88. — Andrée Lamblin, rue de la Bienfaisance. — Jeanne Vigier, rue Nationale. — Marcel Dupuis, rue Nationale. — Maria Dupuis, rue Nationale, 6. — Marthe Lecoq, rue Nationale, 6. — Henri Vandenbroucke, rue de Wattrelos. — Vandenbroucke, rue de Wattrelos.

MARIAGES. — Emile Vigier, rue Nationale, 6, et Marie-Jeanne Lecoq, rue Nationale, 6. — Alfred Scherlen, 21 ans, rue Neuve, 59, et Marie-Henriette Bernaert, 19 ans, rue Neuve, 59. — Henri Benoit, 21 ans, rue Neuve, 59, et Marie Vandenbroucke, 19 ans, rue Neuve, 59. — Edmond Derasse, 21 ans, rue Gambetta, et Octavie Bulckaert, 21 ans, rue Gambetta.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

Circulation publique. — Par arrêté préfectoral du 25 novembre, la circulation est interrompue du 27 novembre 1899 au 31 janvier 1900, sur le chemin d'intérêt commun n° 112 entre le chemin d'intérêt commun n° 143 (Passage à niveau de l'Allumette à Croix, et la rue Boucher de Perthes, à Roubaix).

Cette interruption est nécessitée par l'exécution des travaux de construction d'un aqueduc sous le sol de la rue de la Malcellerie. La circulation des voitures se fera par la rue de l'Epeule, la rue des Ogiers et la rue de Wasquehal.

Classement de rues. — M. le préfet a prescrit le 21 novembre courant une enquête sur les projets de classement, alignements et nivellement des rues Neuve et des Champs ainsi que de la rue Jeanne d'Arc.

Les dossiers peuvent être consultés par les intéressés, à la mairie, du 5 au 19 décembre prochain de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures.

M. Duhoit, commissaire enquêteur recevra pendant trois jours les 5, 6 et 7 décembre, de 9 à 4 heures, les observations qui pourraient être produites sur les projets.

Bataille générale. — Dimanche soir, vers 9 heures, la nommée Sidonie Vermeire, 30 ans, rue de Wasquehal, se prenait de querelle en l'estaminet Demol, rue de Lille, avec la nommée Mathilde Delage, 21 ans, demeurant impasse du Dévouement.

Un nommé Jengels Pierre arrivait bientôt et prenait parti pour Mathilde, sa maîtresse, sa sœur, Elise Jengels, 19 ans, ainsi que son père et sa mère intervinrent aussi et ce fut bientôt une mêlée générale à coups de poing, de pied et de chopes.

La scène dura jusqu'à 11 heures du soir, au grand scandale du voisinage.

Hier matin, Pierre-Jean Jengels, qui est déserteur belge, fut appréhendé au collet dans son domicile pour être conduit à la maison d'arrêt de Lille.

Incendie à l'usine à gaz. — Dimanche vers 2 heures, les pompiers de la Holdens-Fire Brigade étaient appelés à combattre le feu qui s'était encore déclaré dans le tas de charbon en ignition qu'ils avaient éteint la veille.

Après quelques heures d'un travail acharné ils parvinrent à écarter le danger. On espère que le feu ne se rallumera plus.

Etat-civil des 23 et 27 novembre. — *Naissances.* — Angélina-Aline Daubigny, rue de Tourcoing, 32. — Made'eine-Emilienne Lepers, rue Gambetta, cour du Nord. — Désiré-René Waghemacker, rue du Nord. — Maria-Marie Bouckaert, cour St-Eloi, 2.

Décès. — Albert-Théophile Mansart, 3 ans, rue de Tunis, 9.

Publications de mariage. — Parent Louis, 40 ans, marchand de charbon à Croix et Moreau Joséphine 36 ans, ménagère à Croix. — Décottignies Gustave, 24 ans, rattacheur à Croix et Pare Marie, 21 ans, rattacheuse à Croix. — Debuisne Amédée, 23 ans, tisserand à Croix et Schauvliège Maria 25 ans, tisserande à Croix.

Debuchy Jean-Baptiste, 25 ans, employé de commerce à Roubaix et Dejonghe Philomène, 20 ans fleuriste à Roubaix et précédent à Croix. De Boey Ferdinand, 25 ans, fumiste à Roubaix et De Jonghe Rosalie, 24 ans fleuriste à Roubaix et précédent à Croix.

MOUVAUX. — Banquet de Ste-Cécile. — La musique municipale a célébré dimanche, sa fête annuelle de Sainte-Cécile. Le soir, vers cinq heures, un banquet a été servi aux nombreux membres actifs et honoraires.

Au dîner, plusieurs personnes ont pris la parole notamment : M. Vincent, maire, président de la société et M. Duhem, adjoint.

Les comiques Delratte de Roubaix et Lagache de Mouvaux, ont obtenu un réel succès.

La fête s'est terminée par un magnifique bal.

LE NORD

LILLE

UNE FEMME ASSASSINÉE

L'assassin noyé à Creil

Nous annoncions dans notre numéro de dimanche, que Mme Swolkobelc, demeurant à Montalaure, avait été assassinée par un de ses compatriotes avec lequel elle vivait maritalement, le sieur Théodore Brackman, employé aux forges.

Nous ajoutions que d'après l'enquête de la gendarmerie, l'assassin avait dû prendre le train à Creil et se réfugier à Lille.

Le parquet de Lille avait reçu un télégramme l'avisant de ce fait, et ce télégramme avait été transmis à M. Boillerault, chef de la sûreté, avec le signalement de Brackmann.

M. Boillerault se livra à une enquête et apprit que l'assassin avait été retrouvé noyé à Creil, samedi dernier.

Grave accident. — Pierre Cadenne, âgé de 56 ans, demeurant à Fournes, charretier, au service de MM. Bernard frères, raffineurs, 20 rue de Courtrai, passait rue de Paris, monté sur son camion.

Arrivé en face la cour des Bourloires, un choc brusque le fit tomber et une des roues du chariot chargé de 300 kilos lui passa sur la jambe gauche qui fut broyée.

Transporté à la pharmacie Vanverts, il y reçut les premiers soins et fut de la transférée à l'hopital St-Sauveur.

Cours de chauffeurs. — Un cours municipal de chauffeurs, aura lieu tous les mercredis, à partir du 29 Novembre 1899, dans l'Amphithéâtre de physique de l'Institut Industriel, entrée par la rue Jeanne d'Arc, à huit heures et demie du soir.

Ce cours sera fait par M. Lefèvre, contrôleur principal des mines et en cas d'absence par M. Claisse, contrôleur des mines.

Indépendamment des leçons indiquées ci-dessus, il sera fait le dimanche, sous la direction du professeur, des visites dans les usines, pour étudier, en détail, les divers systèmes de générateurs et de machines.

Des certificats de capacité et des diplômes seront décernés aux élèves qui auront subi les examens avec succès devant le jury spécial.

La société des sciences, de l'Agriculture et des Arts, distribuera, dans sa séance solennelle, ces certificats et ces diplômes.

L'administration municipale s'adressera, pour les élèves les plus méritants, des médailles en argent et en bronze, accompagnées de primes, le cas échéant.

A travers le Département

ARMENTIÈRES. — Société d'horticulture. — La société d'horticulture d'Armentières a tenu dimanche dernier 26 novembre, son assemblée générale mensuelle sous la présidence de M. Aug. Ramery, président.

L'annonce d'une conférence avait attiré un nombreux public qui avait peine à contenir la grande salle du Café de Paris, siège actuel de la Société.

M. Berbée, instituteur à Armentières, qui avait bien voulu accepter de faire cette conférence, avait pris pour thème un sujet tout d'actualité : Le chrysanthème, son origine et sa culture.

M. Berthe a décrit très longuement l'histoire du chrysanthème et sa culture au Japon, culture dans laquelle les Japonais ne seront jamais dépassés, en donnant les procédés employés par ceux-ci, le genre de pots, la composition de la terre, l'arrosage, etc., etc.

M. Berthe avait agrémenté sa conférence en contant quelques historiettes et lisant des pièces de vers glorifiant le chrysanthème, le roi des fleurs d'automne qui fait l'ornement des serres et des vérandas de tous les amateurs et est aussi l'objet d'un commerce considérable à l'époque de la Toussaint où chacun veut orner d'un chrysanthème la tombe d'un parent ou d'un ami.

Il a recueilli à différentes reprises les applaudissements d'un nombreux auditoire parmi lequel beaucoup de dames et jeunes filles, et a terminé en annonçant que prochainement, il fera une autre conférence sur un sujet tout d'actualité avec projections lumineuses.

Le nouveau Préfet à Armentières. — M. Vincent, préfet du Nord, et M. Margottet, recteur, se sont rendus, lundi après-midi, à Armentières, où ils ont repartis pour Lille.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

DUNKERQUE. — Ecrasé par un chariot. — Un triste accident, bientôt suivi de mort, s'est produit dimanche sur la route de Furnes.

Un jeune homme de 17 ans, le fils Debraayne, de l'estaminet du pont de Ghyve de, conduisait un chariot chargé de sacs de cheux quand, soudain, l'un des sacs glissa et fit tomber le malheureux Debraayne sous la roue du véhicule lourdement chargé qui le broya horriblement.

Transporté à son domicile, l'infortuné garçon n'a pas tardé à expirer.

Sa famille est dans la plus complète désolation.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DOUAI. — Syndicat des métallurgistes. — Une réunion organisée par le syndicat des ouvriers métallurgistes de Douai, dimanche soir à 4 heures et demie dans la salle basse de l'Hôtel-de-Ville, avait attiré un grand nombre d'intéressés.

La réunion était présidée par le citoyen Christen, vice-président du syndicat, ayant pour assesseurs les citoyens Garrigue et Carbonel.

Le citoyen Christen déclare tout d'abord que le citoyen Duval, président du syndicat, étant retenu à Paris pour le cinquième congrès des ouvriers civils des Etablissements militaires, ne pourra présider la réunion et qu'il est chargé de le remplacer en son absence. Il donne ensuite la parole à M. Dumont, professeur de chimie à l'école des Industries agricoles, en recommandant surtout à l'auditoire de vouloir bien observer le plus grand silence pendant la réunion.

M. Dumont s'étend assez longuement sur le « Rôle et l'utilité des Syndicats » et termine en recommandant à tous ceux qui l'entourent de pratiquer cette noble devise : Tous pour chacun, chacun pour tous.

A l'issue de la conférence, le citoyen Christen remercie l'orateur et exhorte les ouvriers non syndiqués à adhérer au syndicat et à s'inscrire sur le registre déposé dans la salle à cet effet.

Nous ne pouvons de notre côté que conseiller à tous les ouvriers métallurgistes de se solidariser et de faire valoir, grâce au groupement syndical, les légitimes revendications auxquelles ils ont droit.

Un noyé à Corbehem. — On a retiré